Décision 19-DCC-32 du 25 février 2019

relative à la création d'une entreprise commune par les groupes VYV et Habitat Développement

Posted on: 25 mars 2019 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	Groupe Immobilier ARCADE
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Mutualiste VYV

Lire

le texte intégral de la décision
105.59 Ko